



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'EMPLOI

2020 DAE 244 Subvention (50.000 euros) et signature d'une convention avec l'association Paris EUROPLACE (2e)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le plan climat parisien prévoit le soutien au développement de produits financiers plus responsables et à une stratégie de financement bas-carbone. Cet engagement est nécessaire eu égard au défi que représente les besoins de financement au niveau mondial. Ainsi, en 2015, la Banque Mondiale estimait qu'au cours des 15 prochaines années et pour respecter l'objectif convenu par la communauté internationale de contenir le réchauffement à 2 °C, l'économie mondiale devrait investir quelque 75 000 milliards d'euros dans les infrastructures pour les villes, l'énergie et l'aménagement du territoire ainsi que 3 500 milliards supplémentaires pour la transition verte.

Faire de Paris la place internationale de la finance verte permettra à la fois de lutter contre le changement climatique et d'offrir de nouvelles opportunités pour le secteur des services financiers qui représente directement et indirectement, 14,5% du PIB francilien et 550.000 emplois, soit 10% de la population active d'Ile-de-France, et pour lequel, en moyenne, un emploi créé génère jusqu'à trois emplois induits.

En 2016, suite à l'adoption de l'Accord de Paris, Paris Europlace, association dont la mission de promouvoir et développer la place financière de Paris, a créé Finance for Tomorrow pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. L'initiative, qui réunit plus de 80 membres signataires d'une charte commune, vise à réorienter les flux

financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement durable de l'ONU.

Avec le soutien financier de la Ville de Paris depuis 2018, Finance for Tomorrow fait avancer la finance verte. L'association s'est pour cela dotée de deux commissions permanentes. La première, *Communication*, a pour mission de développer des outils de promotion et des collaborations internationales et de faire de Paris la capitale mondiale de la finance durable. La deuxième commission, *Policy*, a pour objectif de contribuer au développement d'un cadre de marché favorable à la finance durable et d'organiser l'accès à une information pertinente pour les acteurs du secteur financier. À cette fin, deux rapports ont été publiés sur les recommandations du Groupe d'Experts de Haut Niveau sur la Finance durable initié par la commission européenne.

Outre ces commissions permanentes, Finance for Tomorrow se structure autour de quatre groupes de travail :

- *Europe: impact du Green Deal et de la taxonomie* pour influencer les avancées réglementaires européennes .
- *Finance for Development* afin de mettre en lumière le lien entre la finance durable et le développement dans les pays émergents et produire une réflexion sur le financement de la transition et sur les enjeux liés au développement .
- *Impact : agir, partager, mesurer* pour promouvoir les meilleures pratiques et définir un cahier des charges permettant de « labeliser » les solutions/initiatives des membres...
- *Transition juste et solidaire* dont l'objectif est de positionner la place de Paris comme pionnier dans le financement d'une transition durable qui soit socialement acceptable pour tous)

L'association organise par ailleurs trois événements majeurs :

- *Les International Financial Forums* , dont le thème principal de l'édition 2020 portait sur le rôle de l'industrie financière dans la révision de nos modèles économiques et sociétaux ;
- *L'Infra Week Paris* , qui est une semaine d'évènement pour la promotion de la Place financière de Paris . En 2019, dans ce cadre, ont été organisés un atelier sur le financement de la rénovation énergétique du bâtiment et une conférence sur l'alignement des portefeuilles des infrastructures et de leur financement sur l'objectif 2°
- *Le Climate Finance Day* dont l'édition 2019 avait pour thème le financement de la transition juste et solidaire.

En soutenant Finance for Tomorrow, la Ville de Paris agit ainsi sur les marchés financiers en stimulant les investissements durables et socialement responsables et en aidant à la diffusion de bonnes pratiques. La collectivité parisienne s'implique par ailleurs activement à l'action de l'association en participant à des groupes de travail (évaluation du risque climatique sur le patrimoine de la ville, en lien avec la mission résilience, Travail sur le financement de la rénovation énergétique du parc bâti municipal...). Des échanges ont également lieu sur le financement du Plan Climat et sur l'élaboration d'un budget vert à l'échelle de la Ville. Aussi, par exemple, Finance for Tomorrow se propose d'organiser en 2020 un ou plusieurs séminaires dédiés aux problématiques posées à la Ville de Paris en matière de finance verte et durable. Plus globalement, les échanges entre la Ville de Paris et Finance Tomorrow doivent participer au développement d'un éventail d'outils financiers innovants permettant d'atteindre les engagements définis dans le plan climat : objectif de neutralité carbone intégré dans le Programme d'Investissement de la Mandature ; massification de la rénovation des bâtiments publics ; coûts de la non-adaptation au changement climatique à Paris ; Paris fonds vert ; dispositif d'éco-prêt généralisé...

Afin de soutenir cette action de lutte contre le changement climatique et de création d'emplois à Paris, je vous propose d'attribuer en 2020 à l'association Paris EUROPLACE une subvention d'un montant de 50.000 euros (soit 4% du budget prévisionnel de l'action).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris